ART. 2 N° 14243

## ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º 14243

présenté par M. Bilde et les membres du groupe Rassemblement National

## **ARTICLE 2**

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« La liste d'indicateur contient des indicateurs spécifiques pour les femmes de plus de cinquantecinq ans. »

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser les indicateurs. Il propose de créer des indicateurs spécifiques pour les femmes de plus de 55 ans.